



**Merci Plus Groupe S.A.**

Rapport d'examen limité du  
commissaire aux comptes sur  
les comptes consolidés  
semestriels au 30 juin 2010

Période du 1er janvier 2010 au 30 juin 2010

Merci Plus Groupe S.A.

11 rue Courtois de Viçose

31 100 toulouse

*Ce rapport contient 3 pages*

*Les annexes contiennent 18 pages*

Référence : AB-CRD



**KPMG Entreprises  
Midi-Pyrénées**  
Rue Carmin  
BP 17610  
31676 Labège Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25  
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Merci Plus Groupe S.A.**

Siège social : 11 rue Courtois de Viçose  
31 100 toulouse  
Capital social : € 52 938

### **Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2010**

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010

Mesdames, Messieurs les Actionnaires

En notre qualité de commissaire aux comptes de Merci Plus Groupe S.A. et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels de celle-ci relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes semestriels.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes consolidés semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 30 juin 2010, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Labège, le 17 septembre 2010

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*



Anne Briqueteur  
*Associée*

**GROUPE MERCI+**  
**COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS**  
**Au 30 Juin 2010**

**MERCI PLUS GROUPE**  
**Société Anonyme au capital de 52 937.50€**  
**Siège Social : 11, rue Courtois de Viçose**  
**31100 TOULOUSE**  
**RCS Toulouse : 479 154 163**

**Bilan Actif (en k€)**

	n° de note	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Valeur brute - Immobilisations incorporelles	3.1.	204	198	125
Amortissement - Immobilisations incorporelles	3.1.	-83	-64	-36
<b>Immobilisations incorporelles - valeur nette</b>		<b>121</b>	<b>134</b>	<b>88</b>
Valeur brute - Immobilisations corporelles	3.2.	160	143	137
Amortissement - Immobilisations corporelles	3.2.	-93	-78	-65
<b>Immobilisations corporelles - valeur nette</b>		<b>67</b>	<b>66</b>	<b>72</b>
Cautions financières	3.4.	52	42	52
Participations financières	3.3.	22	20	22
Dépréciation des participations financières		0	0	0
<b>Immobilisations financières</b>		<b>74</b>	<b>62</b>	<b>74</b>
<b>Actifs non courants</b>		<b>262</b>	<b>262</b>	<b>234</b>
En cours		0	0	0
Valeur brute - créances clients		1 517	1 191	881
Dépréciation - créances clients		-31	-18	-18
<b>Créances clients</b>	3.5.	<b>1 486</b>	<b>1 174</b>	<b>863</b>
<b>Autres créances</b>	3.5.	<b>777</b>	<b>593</b>	<b>465</b>
<b>Actifs courants</b>		<b>2 263</b>	<b>1 767</b>	<b>1 328</b>
<b>Valeurs mobilières</b>		<b>4 050</b>	<b>39</b>	<b>173</b>
<b>Trésorerie disponible</b>		<b>1 163</b>	<b>1 407</b>	<b>1 365</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	3.6.	<b>75</b>	<b>77</b>	<b>47</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>7 813</b>	<b>3 551</b>	<b>3 148</b>

**K.P.M.G. S.A.**  
**Le Commissaire aux Comptes**

## Bilan Passif (en k€)

	n° de note	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Capital émis		53	40	40
Primes d'émission		3 341	0	0
Réserves		28	4	8
Report à Nouveau		430	-14	-18
Résultat Part du Groupe		581	668	409
<b>Capitaux propres</b>	3.7.	<b>4 433</b>	<b>698</b>	<b>439</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>-8</b>	<b>-9</b>	<b>0</b>
<b>Provisions Risques et Charges</b>	3.8.	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>7</b>
<b>Acomptes Clients</b>	3.9.	<b>86</b>	<b>166</b>	
<b>Dettes Fournisseurs</b>	3.9.	<b>306</b>	<b>211</b>	<b>244</b>
Dettes sociales		1 963	1 851	1 823
Dettes d'IS		149	112	79
Dettes de TVA		521	333	302
Autres Dettes		31	26	132
<b>Autres Dettes</b>	3.9.	<b>2 663</b>	<b>2 323</b>	<b>2 335</b>
<b>Dividendes à payer</b>		<b>200</b>		
<b>Emprunts et découverts</b>	3.10.	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>0</b>
<b>Produits Constatés d'avance</b>	3.11.	<b>122</b>	<b>135</b>	<b>123</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>7 813</b>	<b>3 551</b>	<b>3 148</b>

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

## Compte de résultat (en k€)

	n° de note	30/06/2010	31/12/2009	30/06/2009
Chiffre d'affaires		7 103	13 136	6 678
Autres produits		96	82	70
<b>TOTAL PRODUITS</b>	3.14. et 4.	<b>7 199</b>	<b>13 218</b>	<b>6 749</b>
Charges du personnel	3.17.	-5 354	-10 249	-5 269
Achats	3.17.	-60	-140	-71
Services extérieurs	3.17.	-304	-358	-166
Autres services extérieurs	3.17.	-557	-1 155	-590
Impôts et taxes	3.17.	-104	-276	-120
Autres charges de gestion	3.17.	-32	-72	-17
Dotation aux amortissements & provisions		-35	-73	-33
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>752</b>	<b>895</b>	<b>483</b>
<i>% total produits</i>		<b>10,4%</b>	<b>6,8%</b>	<b>7,2%</b>
RESULTAT EXCEPTIONNEL	3.16.	8	0	0
RESULTAT FINANCIER	3.15.	22	-128	0
RESULTAT AVANT IS		783	768	483
IS et assimilé	3.18.	-205	-112	-75
RESULTAT APRES IS		578	655	409
PART DES INTERETS MINORITAIRES		3	12	
RESULTAT NET PART DU GROUPE		581	668	409

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

## Résultat Net consolidé par actions

	30/06/2010	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net part du groupe (K€)	581	668	150
Nombre d'action à l'ouverture	800 000	400	400
Augmentation nombre d'actions 16/12/2009		799 600	
Augmentation nombre d'actions 22/03/2010	258 750		
Nombre d'action à la clôture	1 058 750	800 000	400
<b>Nombre d'actions moyen pondéré</b>	<b>942 956</b>	<b>33 260</b>	<b>400</b>
<b>Résultat par action (€)</b>	<b>0,62</b>	<b>20,08</b>	<b>375,00</b>
Nombre actions potentielles moyenne	3 576,64	273,72	
<b>Nombre d'actions moyen pondéré potentiel</b>	<b>946 532</b>	<b>33 534</b>	<b>400</b>
<b>Résultat par action (€) dilué</b>	<b>0,61</b>	<b>19,92</b>	<b>375,00</b>

L'Assemblée Générale de MERCI PLUS GROUPE tenue le 30/06/2010 a validé le versement de 200 K€ de dividendes. Le dividende par action a été fixé à 0,189€.

## Tableau de Flux de trésorerie (K€)

	variation	variation
Résultat Net part du Groupe	581	
Intérêts minoritaires	-3	
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
+ Dotation aux amortissements	35	
+ Dotation aux dépréciations d'actifs	13	
+ VNC des éléments d'actifs cédés	1	
+ Reprise des pertes antérieures sur les minoritaires rachetés	4	
- Reprise de provisions	-2	
- Utilisation de provisions	-9	
<b>Marge Brute d'autofinancement</b>		<b>620</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	-164	
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>456</b>
- Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé		
- Immobilisations incorporelles	-6	
- Immobilisations corporelles	-20	
- Cautions financières	-10	
- Acquisition de participations	-2	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>		<b>-36</b>
Introduction et augmentation de capital sur Alternext	3 713	
Primes d'émission suite à l'introduction sur Alternext	-359	
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>3 354</b>
<b>Autres flux</b>		
<b>Variation de Trésorerie</b>		<b>3 774</b>

Trésorerie d'ouverture	1 438
Trésorerie de clôture	5 212
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>3 774</b>

## Tableau de variation des capitaux propres consolidés (K€)

Situation à la clôture (en K€)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres variations	Total des capitaux propres - part du groupe	Part des minoritaires	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31/12/2007</b>	8	0	180	(21)	0	167	0	167
Affectation du résultat 2007			(21)	21		0		0
Résultat de l'exercice				151		151		151
Dividendes distribués			(200)			(200)		(200)
Variations du capital de l'entreprise consolidante	32					32		32
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle						0		0
Variation des écarts de conversion						0		0
Autres						0		0
<b>Solde au 31/12/2008</b>	40	0	(41)	151	0	150	0	150
Affectation du résultat 2008			151	(151)		0		0
Résultat de l'exercice				668		668	(12)	655
Dividendes distribués			(120)			(120)		(120)
Variations du capital de l'entreprise consolidante						0		0
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle						0		0
Variation des écarts de conversion						0	3	3
Autres						0		0
<b>Solde au 31/12/2009</b>	40	0	(10)	668	0	698	(9)	688
Affectation du résultat 2009			668	(668)		0		0
Résultat du semestre				581		581	(3)	578
Dividendes distribués ou à distribuer			(200)			(200)		(200)
Variations du capital de l'entreprise consolidante	13	3 341				3 354		3 354
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle						0		0
Variation des écarts de conversion						0	4	4
Autres						0		0
<b>Solde au 30/06/2010</b>	53	3 341	458	581	0	4 433	(8)	4 425

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes



**GROUPE MERCI+**  
**COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS - ANNEXE**  
**Au 30 Juin 2010**

**MERCI PLUS GROUPE**  
**Société Anonyme au capital de 52 937.50€**  
**Siège Social : 11, rue Courtois de Viçose**  
**31100 TOULOUSE**  
**RCS Toulouse : 479 154 163**

**1. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthode et règles d'évaluation**

1.1. Principes comptables

Les comptes consolidés du groupe MERCI+ sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, et complété par le CRC 2005-10, sont appliquées.

Les comptes consolidés sont établis en milliers d'euro.

1.2. Faits majeurs du semestre

Le groupe MERCI+ s'est agrandi au 1<sup>er</sup> semestre 2010 avec la création de 8 sociétés : MERCI+ CAEN, MERCI+ DIJON, MERCI+ VICHY, MERCI+ VALENCIENNES, MERCI+ AMIENS (en cours d'immatriculation), MERCI+ ANGOULEME (en cours d'immatriculation), MERCI+ CHARTRES (en cours d'immatriculation), MERCI+ SAINT ETIENNE (en cours d'immatriculation).

Au 22 mars 2010 MERCI PLUS GROUPE, société holding du groupe, a constaté l'admission de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris et a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social (portant le capital social de 40 000€ à 52 937,50€). L'admission de la Société aux négociations sur le marché Alternext a permis à MERCI PLUS GROUPE une levée de fonds de 3 354 K€ comprenant l'imputation des frais d'émission pour un montant net d'impôt de 359 K€).

1.3. Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 30 juin 2010. Toutes les participations dans lesquelles le groupe MERCI+ assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Toutes les sociétés du groupe clôturent à la même date.

Les sociétés, dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Celles dans lesquelles le groupe MERCI+ exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20 % du capital sont mises en équivalence.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;

- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat du semestre déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

#### 1.4. Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

#### 1.5. Ecart d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits en provisions pour risques et charges et font l'objet de reprises sur une durée évaluée de la même manière que l'écart d'acquisition positif.

Aucun écart d'acquisition significatif n'a été constaté au cours du semestre.

#### 1.6. Dates de clôture semestrielles des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 30 juin 2010, d'une durée de 6 mois, à l'exception des sociétés créées entrant dans le périmètre dont la durée est fonction de leur date de création.

Les sociétés acquises en cours du semestre ne sont intégrées au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie qu'à compter de la date effective du transfert de contrôle.

#### 1.7. Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

<b>Application des méthodes préférentielles</b>	<b>OUI NON N/A</b>	<b>Note</b>
Comptabilisation des contrats de location-financement	N/A	(1)
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Non	1.10
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif/passif	N/A	
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture du semestre	N/A	

N/A : non applicable / (1) : aucun contrat significatif n'a été identifié.

### 1.8. Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Au 30 juin 2010, le groupe MERCI+ a constaté des impôts différés pour la première fois sur les déficits reportables. Ils s'élèvent à 138 K€.

### 1.9. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges ponctuels ou des impôts différés. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

### 1.10. Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Compte tenu de la jeunesse des structures, du turn-over dans les structures et de l'âge moyen des effectifs, les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont considérées comme non-significatives.

#### 1.11. Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

Les valeurs nettes comptables (VNC) des éléments d'actifs cédés ont été comptabilisées en résultat courant.

#### 1.12. Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours du semestre (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Le résultat dilué par action tient compte des instruments dilutifs émis tels les obligations convertibles.

#### 1.13. Changements comptables

Les changements comptables susceptibles d'affecter la comparabilité des comptes sont de trois natures :

- Changement de méthodes comptables,
- Changement d'estimation,
- Correction d'erreurs.

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours du 1<sup>er</sup> semestre.

#### 1.14. Variations de périmètre

Comme mentionné précédemment (cf. faits marquants), le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2010 a été caractérisé par les variations de périmètre suivant :

##### Entrées de périmètre

Par la constitution des sociétés suivantes :

- MERCI+ CAEN,
- MERCI+ DIJON,
- MERCI+ VICHY,
- MERCI+ VALENCIENNES,
- MERCI+ AMIENS en cours d'immatriculation,
- MERCI+ ANGOULEME en cours d'immatriculation,
- MERCI+ CHARTRES en cours d'immatriculation,
- MERCI+ SAINT ETIENNE en cours d'immatriculation.

Par le rachat des parts des minoritaires (40% du capital) des sociétés suivantes :

- MERCI+ AUXERRE
- MERCI+ SAINT MAUR

## Sorties de périmètre

Aucune sortie de périmètre n'est intervenue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Aucun changement dans les méthodes de consolidation n'a été constaté sur le semestre.

## 2. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du groupe MERCI+ est constitué des sociétés présentées dans le tableau ci-après :

Sociétés ou Groupes des Sociétés	Siège social	SIREN	Capital	% de contrôle 2009	% intérêts 2009	% de contrôle S1 2010	% intérêts S1 2010	Méthode de consolidation
MERCI+ ALSACE	10 rue des Francs bourgeois 67000 Strasbourg	497570020	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ AQUITAINE	42 rue de l' Arsenal 33000 Bordeaux	479 674 332	8 000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ BRETAGNE	183 rue de Nantes 35000 Rennes	487 546 798	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ CENTRE	23 rue Anigna 45000 ORLEANS	487 513 590	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ GE	33 Rue Campagne première 75014 PARIS	493 599 906	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ LANGUEDOC	10 Parc club du millénaire 1025 avenue henri Becquerel 3	487 676 348	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ LORRAINE	5 rue de paris 57000 metz	487 752 859	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ MARSEILLE	72 Bd Eugene Pierre 13005 Marseille	510 030 539	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ MIDI-PYRENEES	71 rue Louis Vitet 31400 Toulouse	487 565 707	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ NORD	46 rue de Fleurus 59000 Lille	487 714 727	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ NORMANDIE	67 avenue de Bretagne 76100 Rouen	487 715 484	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ NV	1bis, bd Cotte 95880 Enghien-les-Bains	495 089 785	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PACA	72 Bd Eugene Pierre 13005 Marseille	487 547 168	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PARIS	33 Rue Campagne première 75014 PARIS	508 898 087	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PAYS DE LA LOIRE	1bis rue Casimir Penier 44000 Nantes	487 566 069	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PE	49 rue de Ponthieu 75008 PARIS	490 907 805	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PN	26 rue Damrémont 75018 PARIS	509 780 607	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PO	47 rue Marcel Dassault 92100 Boulogne Billancourt	490 882 362	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PRO	11 rue Louis Courtois de Viçose BP 52327 31100 Toulouse	508 945 854	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ PS	112 av de Paris CS60006 94306 Vincennes cedex	509 687 067	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ RHONE-ALPES	33 rue de Bonnel 69003 Lyon	487 513 830	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ TOULOUSE	71 rue Louis Vitet 31400 Toulouse	509 331 096	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ SERVICE	11 rue Louis Courtois de Viçose BP 52327 31100 Toulouse	493 813 497	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ AUXERRE	11 rue Louis Courtois de Viçose BP 52327 31100 Toulouse	514 355 320	1000	60%	60%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ POITIERS	36 rue de Targé 86100 Châtelleraut	514 406 941	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ SAINT MALO	2 allée des peupliers 35630 La Chapelle Chaussée	514 032 523	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ AVIGNON	39 Impasse du Grand Adrien 84210 Saint Didier	519 250 690	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ DOUAI	526 rue Emile Zola 59286 Roost Varendin	519 521 645	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ LYON OUEST	5 G chemin de Parsonge 69570 Dardilly	518 630 454	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ SAINT MAUR	8 avenue du Petit Parc 94300 VINCENNES	518 992 185	1000	60%	60%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ CAEN	10 rue Lemarchant de Caligny 14530 Luc sur Mer	520 468 299	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ DIJON	55b rue d'Auxonne 21000 Dijon	519 986 996	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ VALENCIENNES	11 rue Louis Courtois de Viçose BP 52327 31100 Toulouse	520 442 104	1000	60%	60%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ YICHY	2 rue Curie 03300 Cusset	520 825 134	1000	60%	60%	60%	60%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ AMIENS	En cours de création	En cours de création						
MERCI+ ANGOULEME	En cours de création	En cours de création						
MERCI+ CHARTRES	En cours de création	En cours de création						
MERCI+ SAINT ETIENNE	En cours de création	En cours de création						
MENAGE.FR LYON	33 rue de Bonnel 69003 Lyon	449 220 557	8 000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR OUEST-PARISIEN	37, rue des Mathurins 75008 PARIS	479 662 926	8 000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR PARIS	68 Bd Sebastopol 75003 PARIS	480 589 290	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR PN	68 Boulevard Sebastopol 75003 PARIS	487 600 173	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR PO	25, rue du Maréchal Foch 78000 Versailles	487 818 320	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR PS	112 av de Paris CS60006 94306 Vincennes cedex	487 612 236	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR IDF	68 Boulevard Sebastopol 75003 PARIS	511 951 899	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR NV	68 Boulevard Sebastopol 75003 PARIS	511 340 648	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR PE	68 Boulevard Sebastopol 75003 PARIS	511 594 913	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR RHONE	33 rue de Bonnel 69003 Lyon	511 588 204	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR BORDEAUX	42 rue de l' Arsenal 33000 Bordeaux	511 597 262	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR LILLE	46 rue de Fleurus 59000 Lille	511 646 168	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR MARSEILLE	72 Bd Eugene Pierre 13005 Marseille	511 201 071	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR NANTES	1bis rue Casimir Penier 44000 Nantes	511 420 317	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR RENNES	183 rue de Nantes 35000 Rennes	511 111 395	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR STRASBOURG	10 rue des Francs bourgeois 67000 Strasbourg	512 218 874	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR TOULOUSE	71 rue Louis Vitet 31400 Toulouse	511 167 173	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MENAGE.FR SERVICE	68 Boulevard Sebastopol 75003 PARIS	479 509 713	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
CLEMENTINE BORDEAUX	42 Rue de l' Arsenal 33000 Bordeaux	511 593 352	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ SUD PARISIEN	176 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur seine	511 743 874	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
100% MENAGE PARIS	10 rue du Colisée 75008 Paris	511 233 660	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ NANTES	1bis rue Casimir Penier 44000 Nantes	511 871 956	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
CLEMENTINE MARSEILLE	72 bd Eugene Pierre 13005 Marseille	511 200 248	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
CLEMENTINE LYON	33 rue de Bonnel 69003 Lyon	511 633 265	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
CLEMENTINE TOULOUSE	71 rue Louis Vitet 31400 Toulouse	511 169 270	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ SUPPORT	11 rue Louis Courtois de Viçose 31100 Toulouse	510 001 977	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCI+ DEVELOPPEMENT	11 rue Louis Courtois de Viçose BP 52327 31100 Toulouse	487 600 231	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
SaP Formation	11 rue Louis Courtois de Viçose BP 52327 31100 Toulouse	507 809 507	1000	100%	100%	100%	100%	INTEGRATION GLOBALE
MERCIPLUS GROUPE	11 rue Louis Courtois de Viçose 31100 Toulouse	479 154 163	52 937,50					INTEGRATION GLOBALE

La société MERCI PLUS GROUPE est la société Holding et détient la majorité du capital de chacune des filiales à l'intérieur du périmètre de consolidation (le pourcentage de détention figure dans le tableau). Les membres du périmètre sont toutes consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

**K.P.M.G. S.A.**  
**Le Commissaire aux Comptes**

### 3. Détail des postes du bilan et du compte de résultat consolidés

#### 3.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de la marque MERCI+ pour 50K€, la marque menage.fr pour 32K€ et 29K€ de développement de site internet et de logiciel métier pour 20€ (dont 6K€ d'augmentation pour le semestre avec en particulier l'achat de licences ZEND pour le développement du CRM clients), le droit au bail du local au 71 rue Louis Vitet à Toulouse pour 20K€ et le droit d'entrée dans la fédération A+ pour 53,3K€. Le droit d'entrée est amorti linéairement sur la durée de l'adhésion, le droit au bail est amorti linéairement sur la durée du bail, les frais de site internet sont amortis linéairement sur un an et les logiciels sont amortis linéairement sur 3 ans sauf les anti-virus sur leurs durées d'effectivité, à savoir 2 ans.

Les frais initiaux de dépôts de marque ainsi que les frais de renouvellement de protection de marques sont comptabilisés en charge.

en K€	31/12/2009	Augmentation sur le semestre	Diminution sur le semestre	30/06/2010
Concessions et droits	125	6		131
Droits au bail	20			20
Droits d'entrée	53			53
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>198</b>	<b>6</b>		<b>204</b>

en K€	31/12/2009	Augmentation sur le semestre	Diminution sur le semestre	30/06/2010
Concessions et droits	32	3		35
Droits au bail	6	2		8
Droits d'entrée	27	13		40
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64</b>	<b>18</b>		<b>83</b>

#### 3.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties, suivant la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Les principales durées retenues sont les suivantes :

Aménagement du site : rafraichissement, ajouts de petits éléments : 6 ans

Matériel informatique de type Micro-ordinateur / imprimante / fax ... : 3 ans

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

en K€	31/12/2009	Augmentation sur le semestre	Diminution sur le semestre	30/06/2010
Agencement, Aménagement	20			20
Installations Générales	10	3		13
Mobilier	12	3		15
Matériel informatique	101	14	3	112
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>143</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>160</b>

Les augmentations concernent principalement l'achat de mobilier et de stores pour le local de Toulouse Courtois de Viçose (6K€), de PC pour 7K€, d'imprimantes pour 6K€. Les diminutions sont liées à la vente des immobilisations corporelles de MERCI+ NV à MERCI+ Sud Parisien.

en K€	31/12/2009	Augmentation sur le semestre	Diminution sur le semestre	30/06/2010
Agencement, Aménagement	3			3
Installations Générales	8	1		9
Mobilier	3	1		4
Matériel informatique	64	13	1	76
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>78</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>92</b>

### 3.3. Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur d'usage lorsqu'elle est inférieure.

Les 2K€ d'augmentation de participations correspondent à l'acquisition de 8 actions du capital de A+, enseigne de diffusion de la Qualité pour le secteur des Services à la Personne, portant donc la participation de MERCI PLUS GROUPE à 22K€ dans A+, soit 28 actions du capital de A+, représentant 20% du capital.

en K€	31/12/2009	Augmentation sur le semestre	Diminution sur le semestre	30/06/2010
PARTICIPATIONS	20	2		22

L'ensemble des participations du groupe, à l'exclusion de participations dans A+, sont intégrées dans le périmètre de consolidation.

### 3.4. Autres immobilisations financières

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

en K€	31/12/2009	Augmentation sur le semestre	Diminution sur le semestre	30/06/2010



Cautions financières	42	11	1	52
----------------------	----	----	---	----

Les mouvements sur les cautions financières correspondent à la mise en place de cautions pour les baux des locaux rue de Nantes à Rennes par MERCI+ Bretagne (caution en attente de restitution sur l'ancien local rue de Brest), boulevard de Sébastopol à Paris par Menage.fr Service en remplacement de MERCI PLUS GROUPE (caution en attente de restitution), rue Casimir Perrier à Nantes par Menage.fr Nantes en remplacement de MERCI+ Pays de la Loire ainsi qu'à la récupération des cautions de MERCI+ Pays de la Loire sur le local de Nantes.  
Aucun autre engagement financier significatif n'est consenti par le Groupe MERCI+.

### 3.5. Créances (créances clients et autres créances)

en K€	30/06/2010	< 1 an	De 1 à 5 ans
Créances sur clients externes	1 517	1 517	
Produits à recevoir	114	114	
Crédit de TVA	487	487	
Créances d'IS exigible	6	6	
Créances d'IS différé	137	137	
Autres créances	32	32	
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>2 294</b>	<b>2 294</b>	
Dépréciation Clients	-31	-31	

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients se décomposent principalement en 890K€ liés à la facturation MERCI+ et 100% ménage de Juin 2010, dont le prélèvement a lieu début Juillet 2010, et environ 610K€ de facturation auprès des caisses de formation (OPCA, POLE EMPLOI...).

Les frais d'émission de nouvelles actions suite à l'introduction sur Alternext ouvrent droit à une déduction fiscale ce qui a pour conséquence de générer un déficit reportable. Un impôt différé actif a été constaté pour un montant de 118 K€. D'autre part, un impôt différé actif a été constaté sur le déficit reportable de Menage.fr Lyon pour un montant de 19 K€

La dépréciation des créances clients se fait créance par créance. Lorsque la procédure de contentieux sur impayés nous conduit à une action juridique auprès du tribunal de proximité et qu'il nous est difficile de récupérer l'impayé (déménagement du client, client non solvable, rejet du tribunal...), une dépréciation est considérée.

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

### 3.6. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se décomposent de la façon suivante :

en K€	31/12/2009	30/06/2010
Locations immobilières	10	12
Assurances	2	5
Cotisations Fédérations	6	9
Référencement Commercial et marketing	15	18
Locations mobilières, et solutions	10	4
Charges liées à l'introduction sur Alternext	30	
Médecine du Travail		26
Autres	4	1
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>77</b>	<b>75</b>

### 3.7. Capitaux propres

Au 22 mars 2010 MERCI PLUS GROUPE, société holding du groupe, a constaté l'admission de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris et a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social (portant le capital social de 40 000€ à 52 937,50€). Le capital social est constitué de 1 058 750 actions à la valeur nominale de 0.05€.

### 3.8. Provisions

en K€	31/12/2009	Dotations sur le semestre	Reprise sur le semestre	Utilisation sur le semestre	30/06/2010
Provisions Risques et Charges	21		2	9	10

Les mouvements sur les provisions correspondent à l'utilisation et à la reprise de la provision de 11K€ sur un risque lié à la rupture de contrat avec l'opérateur téléphonique de MERCI PLUS GROUPE en Juillet 2008.

Le solde en provision correspond à 2 risques Prud'hommaux sur Menage.fr Service.

### 3.9. Dettes

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes

en K€	31/12/2009	30/06/2010
Acomptes reçus des clients	166	86
Factures Non Parvenues	65	204
Dettes sur fournisseurs externes	146	101
Dettes de TVA	333	521
Autres dettes fiscales et sociales	1 964	2 112
Autres Dettes	26	31
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 699</b>	<b>3 055</b>

Les principales dettes sur fournisseurs externes concernent les fournisseurs suivants : organismes de formation CEFORP pour 16K€, NYSE Euronext pour 16K€, les honoraires de commissariat aux comptes pour 13K€. Toutes ces dettes ont une ancienneté inférieure à 1 an.

### 3.10. Emprunts et découverts

Les 1K€ en emprunts et découverts correspondent à des découverts temporaires sur 4 comptes courants.

### 3.11. Produits Constatés d'Avance

en K€	31/12/2009	30/06/2010
Produits Constatés d'Avance	135	122

Les produits constatés d'avance correspondent principalement au montant des carnets de prestations de ménage achetés et payés par les clients mais non encore consommés par les clients.

### 3.12. Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan significatif n'est consenti par le groupe MERCI+.

### 3.13. Effectif du groupe

L'effectif moyen du groupe sur l'exercice est de 473 ETP dont 14 ETP cadres et 459 ETP non cadres.

### 3.14. Produits

Les produits du 1<sup>er</sup> semestre 2010 se décomposent :

en K€	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010
Chiffre d'affaires	6 679	13 136	7 103
Autres produits	70	82	96
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>6 749</b>	<b>13 218</b>	<b>7 109</b>

### 3.15. Résultats financiers

Les produits financiers se décomposent :

en €	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010
Produits des placements financiers	0	201	42
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>201</b>	<b>42</b>

Les charges financières se décomposent :

en €	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010
Pertes et intérêts sur placements financiers	0	328	20
Intérêts financiers sur emprunts			
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>328</b>	<b>20</b>

Les valeurs mobilières de placement (VMP) sont comptabilisées à leur entrée au coût d'acquisition par titre. A la clôture, la différence entre la valeur d'inventaire et le coût d'acquisition détermine pour chaque famille de titres de VMP, une moins-value latente ou une plus-value latente. Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation. Les plus-values latentes ne font l'objet d'aucune écriture en comptabilité. Aucune compensation n'est admise entre les plus-values latentes sur une famille de titres et les moins-values latentes d'une autre famille de titres.

Les plus values latentes sur VMP représentent 0K€.

### 3.16. Résultats exceptionnels

Les produits exceptionnels se décomposent :  
en €

	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010
Abandon de créances sur comptes courants	11		
Reprise de provision R&C	2		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les charges exceptionnelles se décomposent :

en €	30/06/2009	31/12/2009	30/06/2010
Reprise des pertes antérieures sur la part des minoritaires rachetés sur le semestre	4		
Autres charges exceptionnelles	1		
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.17. Charges et résultat

Le résultat net consolidé part de groupe s'élève à 581K€. Les principales charges du semestre sont les charges de personnel (5 354K€ soit 80% des charges du semestre, qui correspondent aux charges d'un effectif moyen de 473 ETP), les charges de référencement internet (3% des charges du semestre), les charges de télécommunications (1% des charges du semestre) et les charges de loyer (1% des charges du semestre).

Les dotations aux amortissements représentent 35K€, les dotations complémentaires pour dépréciation clients représentent 13K€.

### 3.18. Impôts sur les bénéfices

L'ensemble du groupe serait redevable d'un IS au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2010 à hauteur de 205 K€ (soit un taux d'IS moyen de 26% sur son résultat consolidé) et son déficit d'ensemble reportable passerait de 265K€ au 31/12/2009 à 177K€. La charge d'IS de 205K€ intègre 179K€ de charge d'IS sur la prime d'émission et 138K€ de produit d'impôts différés sur MERCI PLUS GROUPE et menage.fr Lyon. Il est à noter que MERCI PLUS GROUPE constitue avec MERCI+ SUPPORT depuis le 1<sup>er</sup> janvier un groupe au titre du régime d'intégration fiscale de ses résultats taxables. Le passage de l'impôt sur les sociétés théorique (33,33% du résultat net consolidé) à l'impôt sur les sociétés comptabilisé s'explique selon le tableau de passage suivant :

en K€	30/06/2010
<b>Résultat net Part du Groupe</b>	<b>581</b>
Intérêts minoritaires	-3
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>578</b>
- Impôts sociaux	342
- Impôts différés latents	-138
= Charges d'impôts sur les résultats consolidés	205
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>783</b>
- Impôts théoriques au taux de 33.33 %	261

= Différence d'impôts	-56
-----------------------	-----

	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	11	52
Intégration fiscale		0
Utilisation déficits non activés précédemment		27
ID non activés s/déficits de l'exercice	136	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		138
Différence de taux d'impôt social		
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Ecritures de consolidation	14	
	<b>161</b>	<b>217</b>
<b>Différence nette</b>		<b>56</b>

Le montant du déficit reportable au niveau du groupe s'élèverait à 590K€. Des impôts différés ont été constatés pour la première fois dans les comptes au 30 juin 2010 ; ils s'élèvent à 138€. Le total de l'impôt différé actif non comptabilisé s'élève à 59K€.

#### 4. Informations sectorielles

Répartition du chiffre d'affaires par origine	2007	2008	2009	S1 2010
Région Ile de France	61%	59%	52%	51%
Région Sud-Ouest	6%	7%	10%	10%
Région Sud-Est	20%	18%	16%	16%
Région Nord-Est	7%	9%	11%	12%
Région Nord-Ouest	6%	7%	11%	11%

#### 5. Dirigeants

La rémunération des dirigeants siégeant au conseil d'administration sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010 s'élève à 86 K€.

#### 6. Commissaires aux comptes

Au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2010, les charges d'honoraires de commissariat aux comptes se sont élevées à 9,5K€.

#### 7. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement connu, postérieur à la clôture, n'est susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière de l'entreprise.

**K.P.M.G. S.A.**  
Le Commissaire aux Comptes